



Journal de bord de la GCAC

Journal des incidents maritimes et des communications radio



Nom du navire de la GCAC

Date – début

Date – fin

Table des matières

Instructions

Instructions pour la tenue du Journal de bord	3
Instructions pour remplir chaque section du Journal de bord	4

Section I

Renseignements relatifs au navire et au propriétaire	5
--	---

Section II

Journal de bord des incidents maritimes et des messages radio de la GCAC	6 à 35
--	--------

Annexe A

Remorquage d'assistance de la GCAC

Formulaire I / Instructions pour le remorquage d'assistance	37 à 46
Formulaire II / Instructions verbales pour le remorquage d'assistance	47 à 56
Bureaux National et Régionaux de la GCAC	57
Page de notes	58 à 60

Instructions pour la tenue du Journal de bord

Conformément à la Loi sur la marine marchande du Canada et aux dispositions de l'article 41 du Règlement technique de 1999 sur les stations de navires (radio), tout navire doté d'équipement de radiocommunication maritime obligatoire doit avoir à bord un Journal de bord. Le Journal de bord est conservé au poste principal de la station de navire durant le séjour du navire en mer. Il doit être accessible à des fins d'inspection à toute personne autorisée du Bureau de la sécurité des transports du Canada, et de Transports Canada, à un inspecteur radio ou tout représentant autorisé d'une administration étrangère.

Tenue du Journal de bord

Le Journal de bord comprend deux sections, et une annexe. Veuillez lire les instructions ci-après avant de consigner des renseignements dans chacune des sections et annexe.

Inspection du Journal de bord

On suggère que le capitaine inspecte chaque page du Journal de bord et qu'il contresigne dans l'espace réservé à cette fin.

Conservation et élimination du Journal de bord

Le Journal de bord doit être conservé dans sa forme originale:

- (a) à bord du navire durant une période minimale d'un mois à compter de la date de la dernière inscription;
- (b) à un endroit accessible à un inspecteur de radio, durant une période minimale de 12 mois, comprenant la période visée à l'alinéa (a).

À l'expiration de la période de conservation prescrite, on peut éliminer le Journal de bord conformément aux directives de l'exploitant ou du propriétaire du navire.

Section I

1. Entrez tous les renseignements obligatoires relatifs au navire.
2. Inscrire le nom et les coordonnées du propriétaire ou de la société propriétaire.

Section II

1. Obtenir, du Centre conjoint de coordination de sauvetage ou du Centre secondaire de sauvetage maritime, le numéro d'incident au moment où une mission vous est confiée, ou durant cette même mission ou après celle-ci inscrire la date.
2. Inscrire toutes les heures en heure locale dans la colonne de gauche prévue à cette fin.
3. Inscrire, s'il en est, toutes les autres ressources de recherche et sauvetage en cause.
4. Inscrire les noms des auxiliaires formant l'équipage de votre navire.
5. Inscrire les noms de toutes les personnes autres que les auxiliaires se trouvant à bord de votre navire durant une mission de recherche et de sauvetage.
6. Inscrire à l'intérieur du journal tous les messages radio relatifs à la mission de recherche et de sauvetage.
7. Inscrire les conditions météorologiques et ambiantes.
8. Le propriétaire ou l'exploitant du navire de la GCAC doit signer le journal d'incident/radio.

Note: Au besoin, prendre le nombre requis de page(s) pour y inscrire l'information.

Annexe A / Remorquage d'assistance de la GCAC

Formulaire I / Instructions pour le remorquage d'assistance

Note: complétez le formulaire en lettres moulées s.v.p.

Formulaire II / Instructions verbales concernant le remorquage d'assistance

Note: Lisez les instructions et conditions nécessaires au remorquage d'assistance et assurez-vous qu'elles soient approuvées par le demandeur. Par la suite, complétez les données du formulaire *en lettres moulées s.v.p.*

1. Renseignements relatifs au navire

Nom du navire	
Numéro de permis	
Indicatif d'appel radio (<i>s'il y a lieu</i>)	
Numéro d'identification du service mobile maritime (ISMM)	
Port d'attache	

2. Renseignements relatifs au propriétaire

- Nom et adresse du propriétaire,**
- ou de la société propriétaire (navire communautaire)**

Nom:

Adresse:

Tél.:

Fax:

Cellulaire:

Courriel:

1. N° de l'incident ►		Date (J-M-A) : ►
2. Heure	Mesures prises	
3. Autres ressources de recherche et sauvetage en cause		
4. Nom des auxiliaires à bord		
5. Nom des non-membres participants		

1. N° de l'incident ►		Date (J-M-A) : ►
2. Heure	Mesures prises	
3. Autres ressources de recherche et sauvetage en cause		
4. Nom des auxiliaires à bord		
5. Nom des non-membres participants		



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC)

INSTRUCTIONS CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Le (la) soussigné(e),

déclare être le (la) propriétaire / conducteur (trice) du :

dont le numéro de permis est :

Je demande par la présente, que le navire de la Garde côtière auxiliaire canadienne :

fournisse un service de remorquage à mon bâtiment désemparé. Je fais la présente demande en étant sain(e) de corps et d'esprit et parfaitement au courant des dangers et des risques qu'un remorquage présente pour moi, pour toutes les personnes à bord du bâtiment, pour le bâtiment et pour son équipement.

Je comprends également très bien les points suivants :

- Le remorquage se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert de la remorque pourra se faire en sécurité.
- A l'arrivée au lieu de refuge le plus près, l'unité de recherche et de sauvetage libérera le câble de remorquage et reprendra la mer et j'aurai la responsabilité d'amarrer/ancrer mon bâtiment en sécurité.
- Si une situation plus sérieuse survient ailleurs, le câble de remorquage sera libéré ou transféré et le remorquage prendra fin immédiatement.
- L'unité de recherche et de sauvetage peut libérer le câble de remorquage et mettre fin au remorquage si l'opération présente un risque pour la ressource d'assistance.
- Si une ressource d'assistance commerciale adéquate se présente sur les lieux, l'unité de recherche et de sauvetage peut lui transférer le remorquage. Les frais, quels qu'ils soient, de l'assistance commerciale seraient à la charge du bâtiment remorqué.

Note : S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

- La Garde côtière canadienne ou la Garde côtière auxiliaire canadienne, le ministère des Pêches et des Océans du Canada, le gouvernement du Canada, sa Majesté la Reine de droit du Canada et ses employés, quels qu'ils soient, ne seront responsables ni des dommages causés au bâtiment ou à ses équipements, quels qu'ils soient, ni des blessures, quelles qu'elles soient, subies par son propriétaire, son capitaine, son conducteur, la personne responsable du bâtiment, son équipage ou ses passagers si l'opération de remorquage devait être abandonnée ou si des dommages et des blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage.

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC)

INSTRUCTIONS CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Le (la) soussigné(e),

déclare être le (la) propriétaire / conducteur (trice) du:

dont le numéro de permis est:

Je demande par la présente, que le navire de la Garde côtière auxiliaire canadienne:

fournisse un service de remorquage à mon bâtiment désemparé. Je fais la présente demande en étant sain(e) de corps et d'esprit et parfaitement au courant des dangers et des risques qu'un remorquage présente pour moi, pour toutes les personnes à bord du bâtiment, pour le bâtiment et pour son équipement.

Je comprends également très bien les points suivants :

- Le remorquage se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert de la remorque pourra se faire en sécurité.
- A l'arrivée au lieu de refuge le plus près, l'unité de recherche et de sauvetage libérera le câble de remorquage et reprendra la mer et j'aurai la responsabilité d'amarrer/ancrer mon bâtiment en sécurité.
- Si une situation plus sérieuse survient ailleurs, le câble de remorquage sera libéré ou transféré et le remorquage prendra fin immédiatement.
- L'unité de recherche et de sauvetage peut libérer le câble de remorquage et mettre fin au remorquage si l'opération présente un risque pour la ressource d'assistance.
- Si une ressource d'assistance commerciale adéquate se présente sur les lieux, l'unité de recherche et de sauvetage peut lui transférer le remorquage. Les frais, quels qu'ils soient, de l'assistance commerciale seraient à la charge du bâtiment remorqué.

Note: S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

- La Garde côtière canadienne ou la Garde côtière auxiliaire canadienne, le ministère des Pêches et des Océans du Canada, le gouvernement du Canada, sa Majesté la Reine de droit du Canada et ses employés, quels qu'ils soient, ne seront responsables ni des dommages causés au bâtiment ou à ses équipements, quels qu'ils soient, ni des blessures, quelles qu'elles soient, subies par son propriétaire, son capitaine, son conducteur, la personne responsable du bâtiment, son équipage ou ses passagers si l'opération de remorquage devait être abandonnée ou si des dommages et des blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage.

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC) INSTRUCTIONS CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Le (la) soussigné(e),

déclare être le (la) propriétaire / conducteur (trice) du :

dont le numéro de permis est :

Je demande par la présente, que le navire de la Garde côtière auxiliaire canadienne :

fournisse un service de remorquage à mon bâtiment désemparé. Je fais la présente demande en étant sain(e) de corps et d'esprit et parfaitement au courant des dangers et des risques qu'un remorquage présente pour moi, pour toutes les personnes à bord du bâtiment, pour le bâtiment et pour son équipement.

Je comprends également très bien les points suivants :

- Le remorquage se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert de la remorque pourra se faire en sécurité.
- A l'arrivée au lieu de refuge le plus près, l'unité de recherche et de sauvetage libérera le câble de remorquage et reprendra la mer et j'aurai la responsabilité d'amarrer/ancrer mon bâtiment en sécurité.
- Si une situation plus sérieuse survient ailleurs, le câble de remorquage sera libéré ou transféré et le remorquage prendra fin immédiatement.
- L'unité de recherche et de sauvetage peut libérer le câble de remorquage et mettre fin au remorquage si l'opération présente un risque pour la ressource d'assistance.
- Si une ressource d'assistance commerciale adéquate se présente sur les lieux, l'unité de recherche et de sauvetage peut lui transférer le remorquage. Les frais, quels qu'ils soient, de l'assistance commerciale seraient à la charge du bâtiment remorqué.

Note : S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

- La Garde côtière canadienne ou la Garde côtière auxiliaire canadienne, le ministère des Pêches et des Océans du Canada, le gouvernement du Canada, sa Majesté la Reine de droit du Canada et ses employés, quels qu'ils soient, ne seront responsables ni des dommages causés au bâtiment ou à ses équipements, quels qu'ils soient, ni des blessures, quelles qu'elles soient, subies par son propriétaire, son capitaine, son conducteur, la personne responsable du bâtiment, son équipage ou ses passagers si l'opération de remorquage devait être abandonnée ou si des dommages et des blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage.

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC)

INSTRUCTIONS CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Le (la) soussigné(e),

déclare être le (la) propriétaire / conducteur (trice) du:

dont le numéro de permis est:

Je demande par la présente, que le navire de la Garde côtière auxiliaire canadienne:

fournisse un service de remorquage à mon bâtiment désemparé. Je fais la présente demande en étant sain(e) de corps et d'esprit et parfaitement au courant des dangers et des risques qu'un remorquage présente pour moi, pour toutes les personnes à bord du bâtiment, pour le bâtiment et pour son équipement.

Je comprends également très bien les points suivants :

- Le remorquage se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert de la remorque pourra se faire en sécurité.
- A l'arrivée au lieu de refuge le plus près, l'unité de recherche et de sauvetage libérera le câble de remorquage et reprendra la mer et j'aurai la responsabilité d'amarrer/ancrer mon bâtiment en sécurité.
- Si une situation plus sérieuse survient ailleurs, le câble de remorquage sera libéré ou transféré et le remorquage prendra fin immédiatement.
- L'unité de recherche et de sauvetage peut libérer le câble de remorquage et mettre fin au remorquage si l'opération présente un risque pour la ressource d'assistance.
- Si une ressource d'assistance commerciale adéquate se présente sur les lieux, l'unité de recherche et de sauvetage peut lui transférer le remorquage. Les frais, quels qu'ils soient, de l'assistance commerciale seraient à la charge du bâtiment remorqué.

Note: S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

- La Garde côtière canadienne ou la Garde côtière auxiliaire canadienne, le ministère des Pêches et des Océans du Canada, le gouvernement du Canada, sa Majesté la Reine de droit du Canada et ses employés, quels qu'ils soient, ne seront responsables ni des dommages causés au bâtiment ou à ses équipements, quels qu'ils soient, ni des blessures, quelles qu'elles soient, subies par son propriétaire, son capitaine, son conducteur, la personne responsable du bâtiment, son équipage ou ses passagers si l'opération de remorquage devait être abandonnée ou si des dommages et des blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage.

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC)

INSTRUCTIONS CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Le (la) soussigné(e),

déclare être le (la) propriétaire / conducteur (trice) du:

dont le numéro de permis est:

Je demande par la présente, que le navire de la Garde côtière auxiliaire canadienne:

fournisse un service de remorquage à mon bâtiment désemparé. Je fais la présente demande en étant sain(e) de corps et d'esprit et parfaitement au courant des dangers et des risques qu'un remorquage présente pour moi, pour toutes les personnes à bord du bâtiment, pour le bâtiment et pour son équipement.

Je comprends également très bien les points suivants :

- Le remorquage se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert de la remorque pourra se faire en sécurité.
- A l'arrivée au lieu de refuge le plus près, l'unité de recherche et de sauvetage libérera le câble de remorquage et reprendra la mer et j'aurai la responsabilité d'amarrer/ancrer mon bâtiment en sécurité.
- Si une situation plus sérieuse survient ailleurs, le câble de remorquage sera libéré ou transféré et le remorquage prendra fin immédiatement.
- L'unité de recherche et de sauvetage peut libérer le câble de remorquage et mettre fin au remorquage si l'opération présente un risque pour la ressource d'assistance.
- Si une ressource d'assistance commerciale adéquate se présente sur les lieux, l'unité de recherche et de sauvetage peut lui transférer le remorquage. Les frais, quels qu'ils soient, de l'assistance commerciale seraient à la charge du bâtiment remorqué.

Note: S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

- La Garde côtière canadienne ou la Garde côtière auxiliaire canadienne, le ministère des Pêches et des Océans du Canada, le gouvernement du Canada, sa Majesté la Reine de droit du Canada et ses employés, quels qu'ils soient, ne seront responsables ni des dommages causés au bâtiment ou à ses équipements, quels qu'ils soient, ni des blessures, quelles qu'elles soient, subies par son propriétaire, son capitaine, son conducteur, la personne responsable du bâtiment, son équipage ou ses passagers si l'opération de remorquage devait être abandonnée ou si des dommages et des blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage.

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC)
INSTRUCTIONS VERBALES CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Nom du capitaine propriétaire conducteur ou de la personne responsable du bâtiment désemparé :

Nom du bâtiment :

Numéro de permis :

Port d'attache :

- Est-ce que vous comprenez que le remorquage d'assistance fourni par la Garde côtière auxiliaire canadienne se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert du remorquage pourra se faire en sécurité?
- Est-ce que vous comprenez que dès que nous arriverons au lieu de refuge, nous libérerons le câble de remorquage et vous aurez la responsabilité d'amarrer ou d'ancrer votre bâtiment?
- Est-ce que vous comprenez que le câble de remorque pourrait être libéré à tout moment durant l'opération de remorquage et, que cette opération prendrait fin à ce moment?
- Est-ce que vous comprenez que si une ressource d'assistance privée ou commerciale arrive sur les lieux, notre unité de recherche et de sauvetage lui transfèrera peut-être le remorquage et vous devrez alors assumer les frais de cette assistance privée ou commerciale?
- Et finalement, est-ce que vous comprenez que le Gouvernement du Canada, la Garde côtière auxiliaire canadienne et tous leurs employés et bénévoles

Note : S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

ne seront pas responsables des dommages qui pourraient être causés à votre bâtiment ni des blessures que vos membres d'équipage et vos passagers pourraient subir à tout moment durant le remorquage ou si le remorquage devait être abandonné, même si ces dommages et blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage?

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC)
INSTRUCTIONS VERBALES CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Nom du capitaine propriétaire conducteur ou de la personne responsable du bâtiment désemparé :

Nom du bâtiment :

Numéro de permis :

Port d'attache :

- Est-ce que vous comprenez que le remorquage d'assistance fourni par la Garde côtière auxiliaire canadienne se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert du remorquage pourra se faire en sécurité?
- Est-ce que vous comprenez que dès que nous arriverons au lieu de refuge, nous libérerons le câble de remorquage et vous aurez la responsabilité d'amarrer ou d'ancrer votre bâtiment?
- Est-ce que vous comprenez que le câble de remorque pourrait être libéré à tout moment durant l'opération de remorquage et, que cette opération prendrait fin à ce moment?
- Est-ce que vous comprenez que si une ressource d'assistance privée ou commerciale arrive sur les lieux, notre unité de recherche et de sauvetage lui transfèrera peut-être le remorquage et vous devrez alors assumer les frais de cette assistance privée ou commerciale?
- Et finalement, est-ce que vous comprenez que le Gouvernement du Canada, la Garde côtière auxiliaire canadienne et tous leurs employés et bénévoles

Note : S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

ne seront pas responsables des dommages qui pourraient être causés à votre bâtiment ni des blessures que vos membres d'équipage et vos passagers pourraient subir à tout moment durant le remorquage ou si le remorquage devait être abandonné, même si ces dommages et blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage?

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC)
INSTRUCTIONS VERBALES CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Nom du capitaine propriétaire conducteur ou de la personne responsable du bâtiment désemparé :

Nom du bâtiment :

Numéro de permis :

Port d'attache :

- Est-ce que vous comprenez que le remorquage d'assistance fourni par la Garde côtière auxiliaire canadienne se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert du remorquage pourra se faire en sécurité?
- Est-ce que vous comprenez que dès que nous arriverons au lieu de refuge, nous libérerons le câble de remorquage et vous aurez la responsabilité d'amarrer ou d'ancrer votre bâtiment?
- Est-ce que vous comprenez que le câble de remorque pourrait être libéré à tout moment durant l'opération de remorquage et, que cette opération prendrait fin à ce moment?
- Est-ce que vous comprenez que si une ressource d'assistance privée ou commerciale arrive sur les lieux, notre unité de recherche et de sauvetage lui transfèrera peut-être le remorquage et vous devrez alors assumer les frais de cette assistance privée ou commerciale?
- Et finalement, est-ce que vous comprenez que le Gouvernement du Canada, la Garde côtière auxiliaire canadienne et tous leurs employés et bénévoles

Note : S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

ne seront pas responsables des dommages qui pourraient être causés à votre bâtiment ni des blessures que vos membres d'équipage et vos passagers pourraient subir à tout moment durant le remorquage ou si le remorquage devait être abandonné, même si ces dommages et blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage?

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC)
INSTRUCTIONS VERBALES CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Nom du capitaine propriétaire conducteur ou de la personne responsable du bâtiment désemparé :

Nom du bâtiment :

Numéro de permis :

Port d'attache :

- Est-ce que vous comprenez que le remorquage d'assistance fourni par la Garde côtière auxiliaire canadienne se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert du remorquage pourra se faire en sécurité?
- Est-ce que vous comprenez que dès que nous arriverons au lieu de refuge, nous libérerons le câble de remorquage et vous aurez la responsabilité d'amarrer ou d'ancrer votre bâtiment?
- Est-ce que vous comprenez que le câble de remorque pourrait être libéré à tout moment durant l'opération de remorquage et, que cette opération prendrait fin à ce moment?
- Est-ce que vous comprenez que si une ressource d'assistance privée ou commerciale arrive sur les lieux, notre unité de recherche et de sauvetage lui transfèrera peut-être le remorquage et vous devrez alors assumer les frais de cette assistance privée ou commerciale?
- Et finalement, est-ce que vous comprenez que le Gouvernement du Canada, la Garde côtière auxiliaire canadienne et tous leurs employés et bénévoles

Note : S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

ne seront pas responsables des dommages qui pourraient être causés à votre bâtiment ni des blessures que vos membres d'équipage et vos passagers pourraient subir à tout moment durant le remorquage ou si le remorquage devait être abandonné, même si ces dommages et blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage?

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (GCAC)
INSTRUCTIONS VERBALES CONCERNANT LE REMORQUAGE D'ASSISTANCE

S.V.P. écrire en lettres moulées.

Nom du capitaine propriétaire conducteur ou de la personne responsable du bâtiment désemparé :

Nom du bâtiment :

Numéro de permis :

Port d'attache :

- Est-ce que vous comprenez que le remorquage d'assistance fourni par la Garde côtière auxiliaire canadienne se fera vers le lieu de refuge le plus proche ou vers un lieu de rendez-vous où le transfert du remorquage pourra se faire en sécurité?
- Est-ce que vous comprenez que dès que nous arriverons au lieu de refuge, nous libérerons le câble de remorquage et vous aurez la responsabilité d'amarrer ou d'ancrer votre bâtiment?
- Est-ce que vous comprenez que le câble de remorque pourrait être libéré à tout moment durant l'opération de remorquage et, que cette opération prendrait fin à ce moment?
- Est-ce que vous comprenez que si une ressource d'assistance privée ou commerciale arrive sur les lieux, notre unité de recherche et de sauvetage lui transfèrera peut-être le remorquage et vous devrez alors assumer les frais de cette assistance privée ou commerciale?
- Et finalement, est-ce que vous comprenez que le Gouvernement du Canada, la Garde côtière auxiliaire canadienne et tous leurs employés et bénévoles

Note : S.V.P. N'oubliez pas de compléter le verso du formulaire.

ne seront pas responsables des dommages qui pourraient être causés à votre bâtiment ni des blessures que vos membres d'équipage et vos passagers pourraient subir à tout moment durant le remorquage ou si le remorquage devait être abandonné, même si ces dommages et blessures leur étaient causés malgré la diligence raisonnable et le professionnalisme du commandant et de l'équipage de l'unité de recherche et de sauvetage?

Nom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :

Nom du témoin :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Cellulaire :

Courriel :

Signature :

Date :



Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) • National

47, rue Riverview, Gatineau (Québec) J9H 4S7

Sans frais : 1 866 MAYDAY2 • 1 866 629-3292

Tél. & fax : 819 557-0541

Site Internet : www.ccg-a-gcac.org

Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) • Pacifique

25, rue Huron, Victoria (Colombie-Britannique) V8V 4V9

Téléphone : 250 480-2798 • Fax: 250 480-2742

Site Internet : www.ccg-a-pacific.org

Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) • Centre & Arctique

577, rue Kingston, bureau 206, Toronto (Ontario) M4E 1R3

Téléphone : 416 463-7283 / 1 866 429-7283

Fax : 416 463-7285 / 1 866 392-7285

Site Internet : www.ccg-a-ca.ca

Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) • Québec

17, rue Prince, Sorel (Québec) J3P 4J4

Téléphone : 450 746-4385 • Fax: 450 746-4386

Site Internet : www.gcac-q.ca

Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) • Maritimes

B.P. 9640, Commercial Service Center

Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5S4

Téléphone : 902 475-1842 • Fax: 902 479-3222

Site Internet : www.ccg-a-m.ca

Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) • Terre-Neuve-et-Labrador

B.P. 938, Station C, St-Jean (T-N-L) A1C 5M3

Téléphone : 709 772-4428 • Fax: 709 772-4109

Site Internet : www.ccg-a-nl.ca



Garde côtière auxiliaire canadienne



Les sauveteurs maritimes bénévoles